



Gestion des conflits

Comment les appréhender et les gérer ?

mardi 26 novembre 2019

Elèves perturbateurs

Comprendre et agir

vendredi 17 janvier 2020

Direction et handicap

Equipe éducative, GEVASCO, PAI, PIAL, ...

mardi 4 février 2020



Tous compétents

Chaque élève peut réussir

vendredi 15 mai 2020

Stages

Bon à savoir

Votre demande d'autorisation d'absence doit être envoyée au moins un mois avant à votre supérieur hiérarchique.

Le repas est offert aux adhérents du Se-UNSA (7 € pour les non-adhérents).

Si vous êtes intéressé.e.s par un de ces stages, **inscrivez-vous en ligne** : sections.se-uns.org/14 dans la rubrique *Actu et Actions*.

seunsa14@gmail.com
02.31.75.23.30